



SM des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) (Siren : 253805105)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Grenoble
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	26/03/2004
Date d'effet	26/03/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Fabien MULYK

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du Département
Numéro et libellé dans la voie	7 Rue Fantin Latour
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38000 Grenoble
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@symbhi.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	791 776
Densité moyenne	148,95

Périmètres

Nombre total de membres : 11

- Dont 10 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
38	CA du Pays Voironnais (243800984)	CA
38	CC de Bièvre Est (243801073)	CC
38	CC de la Matheysine (200040657)	CC
38	CC de l'Oisans (243800745)	CC
38	CC du Massif du Vercors (243801024)	CC
26	CC du Royans-Vercors (200067767)	CC
38	CC du Trièves (200030658)	CC
38	CC Le Grésivaudan (200018166)	CC
38	CC Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (200070431)	CC
38	Grenoble-Alpes-Métropole (200040715)	Métropole

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
Département de l'Isère (223800012)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Portage du contrat de rivières 2018-2024 Items 4, 6, 7, 9, 10, 11 et 12 de l'article L.211-1 I du code de l'environnement</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)